

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 7 avril 2014 à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :

Mélanie Vogt, conseillère
Dominique Poulin, conseiller
Colette Gagnon, conseillère
Diane Kirouac, conseillère
Alexandre Bergeron, conseiller
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il invite les élus et les gens présents à se joindre à la famille de Robert Poliquin et Anick Bleau pour un souper bénéfique organisé par la Fondation en Coeur. Rappelons-nous que Monsieur Poliquin et Madame Bleau sont les parents de la petite Mélia décédée il y a quelques temps. Cette activité permettra d'amasser des fonds et venir en aide à la recherche. Monsieur St-Pierre précise que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

2014-032 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que l'ordre du jour du 7 avril 2014 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-033 Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 mars 2014

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 mars 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-034 Approbation des comptes pour la période du 3 mars 2014 au 7 avril 2014

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #2172 à #2247 au montant de 109 357.73\$;

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 7 avril 2014.

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2014-035 Déléguer un représentant de la Municipalité à la vente pour défaut de paiement de taxes à la MRC d'Arthabaska

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a engagé une procédure de ventes pour taxes concernant 1 propriété en collaboration avec la MRC d'Arthabaska ;

Attendu que la vente aura lieu le 12 juin prochain dans les bureaux de la Ville de Victoriaville ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert doit désigner un représentant qui agira pour et au nom de la Municipalité lors de cette vente ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la Municipalité de Saint-Albert nomme Mme Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, à agir comme représentante de la municipalité lors de la vente pour défaut de paiement des taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-036 Demande à la CPTAQ – Luc Poyet

Attendu que Monsieur Luc Poyet désire déposer une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir l'autorisation de construire une résidence principale sur un terrain portant les numéros de lot P-1054 et P-1057 d'une superficie de plus ou moins 18 580 mètres carrés ;

Attendu que ce dit terrain appartient à Monsieur Joseph Poyet, père de Monsieur Luc Poyet ;

Attendu que l'emplacement visé par la demande est un boisé mixte. Ce terrain est enclavé entre la route 122 et la rivière Nicolet, de chaque côté il y a des résidences et de l'autre côté de la route un champ en foin ;

Attendu que l'emplacement visé est impropre à l'agriculture de par la morphologie du terrain et sa petite superficie ;

Attendu que la municipalité est consciente qu'il y a des emplacements disponibles ailleurs sur le territoire de celle-ci, mais que dans le cas présents, si la demande était autorisée, il y aurait un gain pour l'agriculture de par l'exploitation d'une érablière et la valorisation du boisé laissé à l'abandon ;

Attendu que la présente demande est conforme à la réglementation municipale ;

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert appuie la demande de Monsieur Luc Poyet à la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-037 Dossier Jean-François Labbé

Attendu que Monsieur Jean-François Labbé a fait une demande pour enterrer un fossé sur sa propriété en avril 2012 ;

Attendu que cette demande lui a été accordée par la municipalité et ce à certaines conditions ;

Attendu qu'une plainte a été formulée à la MRC par un citoyen concernant la manière dont le fossé a été fermé ;

Attendu que la MRC est venue vérifier les travaux de fermeture et en a conclu qu'il ne s'agit pas d'un fossé mais bien d'un cours d'eau ;

Attendu que la municipalité a avisé Monsieur Labbé de cette situation et a demandé à celui-ci de remettre le fossé dans son état naturel ;

Attendu qu'en décembre 2013, aucun travail en ce sens n'a été effectué par Monsieur Labbé. Donc, la municipalité à procéder à ces dits travaux ;

Attendu que suite au réaménagement du cours d'eau, Monsieur Labbé a déposé une réclamation à la municipalité concernant l'argent engagé pour la fermeture du fossé ;

Par conséquent, il est **proposé par** Alexandre Bergeron, conseiller

Que la municipalité offre à Monsieur Labbé, un montant de 2000.00\$ avec quittance finale et aucun autre recours.

Il est **adopté** à l'unanimité des conseillers

2014-038 Proclamation de la Semaine de l'action bénévole 2014

Attendu que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés ;

Attendu que pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération ;

Attendu que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles ;

Attendu que plusieurs citoyens et citoyennes de notre municipalité bénéficient du bénévolat ;

Attendu qu'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité ;

Par conséquent, au nom du Conseil municipal et des citoyens et citoyennes de la Municipalité de Saint-Albert, je, Monsieur Alain St-Pierre, maire, proclame par la présente que la semaine du 6 au 12 avril sera dédiée « Semaine de l'action bénévole » dans notre municipalité en 2014 ;

De plus, j'invite tous les citoyens et toutes les citoyennes à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

Résolu à l'unanimité de conseillers

2014-039 Commandite École Amédée-Boisvert- agenda scolaire

Attendu que Madame Sylvie Jobin, directrice de l'École Amédée-Boisvert sollicite le conseil comme commanditaire afin de minimiser les frais de l'agenda scolaire chargés aux élèves de l'école ;

Attendu que la contribution demandée est de 50\$ comme les années précédentes ;

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que cette demande soit acceptée.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-040 Service de la paie

Attendu que Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, a fait part au comité administratif du temps qu'elle mettait à préparer et concilier les paies des employés municipaux ;

Attendu que le comité a demandé à Madame Crête de s'informer auprès d'institutions financières des services et coûts relatifs suivants : la préparation du calcul de la paie, la production d'un journal des transactions, la production d'un registre des salaires et d'un rapport d'écritures comptables, la production des T4 et relevé 1 et de relevés d'emploi, l'émission de chèque ou virement automatique ainsi que la gestion des remises gouvernementales ;

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que le conseil accepte la proposition de Desjardins Employeur D. Les coûts seront en moyenne de 26.79\$ par semaine, Madame Crête est autorisée à conclure l'entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-041 Levée de la séance du 7 avril 2014

Proposé par Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que la séance du 7 avril 2014 soit levée à 20h25.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, Directrice générale/
Secrétaire-trésorière